

Compte-rendu du BUREAU du Lundi 23 janvier 2023

Etaient présents :

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon

Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, Coprésidents de l'AMV, ouvrent la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

10h30 : Rv avec le Syndicat des Marchés de Provence, Nicolas ROSTANG, Président et Dominique DAMIAN, membre du CA :

Ils ont souhaité rencontrer les membres du Bureau de l'AMV afin d'échanger ensemble sur le commerce non sédentaire et de faire un point de situation, de partager nos points de vue. Observations quant à l'évolution des marchés et les perspectives au vu notamment des différents enjeux qui se dessinent - transition numérique, transition écologique et autres questions.

1/ Gestion des déchets : Ce syndicat a fait part des difficultés qu'ils rencontrent sur les marchés importants, notamment pour la gestion des déchets. Ils souhaiteraient pouvoir avoir accès aux déchetteries de professionnel avec un tarif spécifique.

2/ Communication des communes sur les marchés : Ils souhaiteraient que les communes communiquent davantage vers leur population sur la tenue des marchés hebdomadaires ;

3/ la transmission des activités : il faudrait éviter que des métiers disparaissent des marchés en étant plus attentif lorsqu'il y a une transmission d'activité.

Concernant ces 3 points, le syndicat doit nous transmettre un point sur les problèmes rencontrés et les solutions qui pourraient être mises en œuvre.

① Séjour d'immersion des maires du Sénégal

Le Consulat général du Sénégal, représenté par M. Malick Wad GUEYE, premier secrétaire chargé de la coopération décentralisée, nous sollicite afin d'organiser l'immersion de maires du Sénégal au sein du département de Vaucluse.

L'AMV avait été retenue avec l'Association des maires de l'Ardèche pour accueillir les élus sénégalais.

5 maires ont été en immersion, courant décembre, pour des échanges autour des politiques publiques, pendant 1 semaine à Montélimar, Alba, Le Teil et Valencienne. La synthèse a été faite avec les maires du Sénégal à Marseille avec le Consul Général.

Dans la logique de poursuivre cette dynamique, ils souhaiteraient en faire de même avec l'AMV et nous sollicitent pour voir si des maires seraient prêts à recevoir ces élus sénégalais cette année et l'année prochaine ces élus seraient reçus au Sénégal.

Cette proposition d'immersion sera transmise aux membres du Conseil d'Administration.

② ECOFINANCE – Devis pour une étude comparative sur les 13 EPCI

Gilles RIPERT, président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, propose que l'AMV étudie la prise en charge d'une étude comparative, des 13 EPCI du département, établie par ECOFINANCE.

Cette mission aurait pour objectif de faire un état des lieux de la pression fiscale sur les communes et EPCI de Vaucluse et vise à aider les élus des EPCI dans la prise de décision quant aux taux de fiscalité optimaux à appliquer.

Le coût de cette étude serait de 5 400 €.

Les membres du Bureau, à la majorité, ne souhaitent pas donner suite à la proposition d'Ecofinance.

③ Désignation des représentants à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Durance

Pour votre information, et comme convenu lors d'un précédent Bureau, les représentants des collectivités du département de Vaucluse proposés pour siéger au sein de cette CLE seront pour :

- La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : Mme Isabelle PORTEFAIX (Délibération du 24/10/22)
- La Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse : M. Roland CARLIER (Délibération du 27/10/22)
- La Communauté Territoriale Sud Luberon : Jean-Louis ROBERT (Délibération du 22/9/22)
- La Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon : Jean-Pierre HAUCOURT (délibération du 8/12/22)
- La Commune d'AVIGNON : Cécile HELLE

Ces désignations avaient déjà été validées à l'unanimité par les membres du Bureau.

④ Salon organisé le 10 novembre 2022 par AP MEDIA

Vous trouverez ci-joint le retour des exposants au dernier salon des maires de Vaucluse ;
Nous devons acter le principe de renouveler notre partenariat pour le salon 2023.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, souhaitent renouveler pour 1 année leur partenariat avec AP MEDIA.

⑤ Désignation au sein de la CDPENAF

Suite à la démission de M. PARTAGE au sein de la CDPENAF, nous avons consulté les membres du Bureau. Roger ROSSIN, maire de Cairanne, a proposé sa candidature.

Nous avons donc proposé sa candidature qui a été validée, à l'unanimité, par les membres du Bureau. Il est convenu de convier à un prochain Bureau, le directeur de la SAFER, Fabrice TRIEP Capdeville.

⑥ Courrier du maire de SORGUES – Recherche par la « Protection civile de Vaucluse » de nouveaux locaux

Le maire de Sorgues nous sollicite afin de relayer la demande de la Protection Civile de Vaucluse, concernant leurs besoins en locaux :

- 1 pièce de stockage de matériel d'environ 40 m²
- 1 salle de formation de plus de 60 m²
- De sanitaires
- D'un espace pour le bureau et d'une zone de vie
- D'un local abrité pour les ambulances d'environ 100 m².

Les maires présents ne peuvent répondre favorablement à cette demande.

➤ Questions diverses :

Cotisation ADIL (Cf. Annexe 7) : L'ADIL nous sollicite afin de renouveler notre partenariat. Montant de la cotisation : 316€

Cotisation ANDAM : l'ANDAM nous sollicite également pour le renouvellement de notre cotisation d'un montant de 50€ ;

Les membres du Bureau valident à l'unanimité le règlement de ces 2 cotisations.

Visite Centrale TRICASTIN avec Mme TISSIER, EDF le 4 janvier 2023

Les élus présents ont apprécié la qualité de la visite et des explications.

Lors de cette visite certains élus ont manifesté leur intérêt pour visiter : ITER et le barrage de Serre-Ponçon.

Mme TISSIER, directeur développement territorial chez EDF, se tient à la disposition de l'AMV pour nous accompagner dans l'organisation de ces opérations.

Référent déontologue pour les élus locaux : La CCPAL interroge l'AMV au sujet du décret d'application n°2022-1520 du 6 décembre 2022 pour une entrée en vigueur au 1^{er} juin 2023 concernant la désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.

Il est convenu, de contacter le Cdg 84 afin de leur proposer un partenariat avec l'AMV pour désigner un ou des référents déontologues que les élus locaux pourraient consulter en veillant à ce qu'il n'y ait pas de situation de conflit d'intérêt avec les collectivités pour lesquelles ils exercent cette mission.

Les collectivités devraient prendre une délibération afin de désigner le ou les référents de leur commune.

Par ailleurs, le décret n'interdit pas expressément que le référent compétent pour les agents soit aussi compétent pour les élus locaux.

➤ Calendrier prévisionnel :

- **5 juin 2023 à 18h00 Rv avec Mme la Préfète**
- **11 juin 2023 - Concours de pétanque des élus** au boulo-drome de Monteux courant juin 2023 (3, 10 ou 17 juin) : Les dates proposées ne conviennent pas à l'entente bouliste de Monteux car ils organisent les vendredis et samedis après-midi leurs concours sociétaires. **Nous allons donc leur proposer le dimanche 11 juin.**

- PLANNING DES REUNIONS BUREAU 2023 – à 10h30 à l'AMV :
 - 15 mai 2023
 - 11 septembre 2023
 - 4 décembre 2023

- PLANNING DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 2023 – à 10h30 à l'AMV, ou autre salle en fonction du nombre de présents :
 - ❖ 13 mars 2023
 - ❖ 10 juillet 2023
 - ❖ 16 octobre 2023

- **Date de l'Assemblée générale 2023 : VENDREDI 10 novembre 2023 et non jeudi 9 novembre**

- **105^{ème} CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE A PARIS : Du 21 au 23 Novembre 2023**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Jean-François LOVISOLO
Coprésident de l'AMV 84

Pierre GONZALVEZ
Coprésident de l'AMV84